



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le huit octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 23 septembre 2025

**Étaient présents :** Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Aurélie MORISEAU, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Yves MORAUX

**Étaient absent :**

Sandrine TESSIER a donné pouvoir à Aurélie MORISEAU  
Joël HAMELIN, a donné pouvoir à Jean-Yves MORAUX,  
Eric CERDAN, Roseline BAILLARD, Jean-Marc CHANDEBOIS,

### DELIBERATION N° 29 Facturation de frais de gestion 2024 au budget photovoltaïque

Monsieur le Maire rappelle que nous avons été informés en 2023 que le budget annexe photovoltaïque était soumis à payer l'impôt sur les sociétés.

Il devient alors important de bien identifier et facturer au budget annexe les frais lui imputant

Monsieur le Maire propose au conseil les frais suivants

Désignation	Frais 2024	A Facturer	Infos
Secrétariat	100 €/mois	1200,00 €	
Frais financiers 2024 emprunt 100 k€ 2020	62%	224,97 €	62 k€ sur les 100 k€ ont été transféré au budget annexe
Assurances	0 € avant 2025		Un contrat spécifique à l'installation a été mis en place début 2025
Remboursement avance du budget Principal		2 000,00 €	Fin 2024, le budget annexe aura remboursé 54 k€ sur l'avance de 62 k€
<b>Total</b>		<b>3424,97 €</b>	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**CONFIRME** la facturation au budget annexe des frais de gestion 2024 selon le tableau exposé et pour un montant de 3424,97 €.

**CHARGE M.** le Maire de mener à bien cette affaire et de signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire  
Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 09

Pouvoir(s) : 02

Votants : 11

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....